

## Le 21 août 1772 – Lettre d'Honoré de Crémont à Pierre Poivre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/3/13.

Le 21 août 1772 à St Denis île de Bourbon. Crémont à Poivre. Réception et distribution de 230 noix muscades. Nous avons des gérofliers et muscadiers venant avec succès dans les cinq quartiers de notre île.

---

N° 224.

à St Denis île de Bourbon le 21 août 1772.

Monsieur

J'ai distribué à nos principaux cultivateurs les 350 noix muscades dont vous m'avez fait un second envoi par M. Provost sur le vaisseau *le Gange*. J'ai même tenu un état de cette répartition et j'ai fait signer chaque habitant qui en ont reçu en marge dudit état. J'ai dressé un procès verbal de réception de ces 350 noix muscades dont j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une expédition. M. Provost en a aussi emporté une avec lui. A mesure que je les distribuais je faisais signer aux principaux seulement le procès verbal de réception ayant pris la précaution de ne point le faire examiner comme la première fois dans la crainte que le second envoi ne fut à peu près aussi défectueux que le premier ce qui est arrivé. La plupart de ces 350 noix étaient en effet mauvaises : MM. les habitants qui en donnant leur signature sur l'état de distribution, l'avaient aussi donné au bas du procès verbal de réception me demandaient de biffer cette dernière puisque les noix muscades qu'ils avaient reçues étaient pour la plupart mauvaise ; je leur ai répondu que ce procès verbal n'ayant pour objet que de constater purement la réception de 350 noix muscades sans d'ailleurs y déterminer et spécifier les bonnes et mauvaises, leur signature ne disait et ne signifiait rien de plus. Le procès verbal est donc resté tel qu'il avait été dressé.

Au reste, et pour en venir, Monsieur, à ce qu'il y a de plus intéressant sur cet objet j'ai l'honneur de vous annoncer que nous avons des gérofliers et muscadiers venant avec succès dans les cinq quartiers de notre île ; au moyen des 50 exemplaires de l'Instruction que vous m'avez adressés et dont j'ai fait déposer une expédition dans le greffe de chaque quartier, nos cultivateurs ont pris cette fois des précautions qu'ils ignoraient auparavant. Nous avons cru devoir rendre compte au Ministre du succès des premières plantations, M. de Bellecombe et moi avons écrit une lettre à ce sujet à M. de Boynes dont M. Provost a été porteur. J'ai l'honneur de vous en adresser ci-joint copie. M. de Bellecombe a aussi des noix muscades plantées dans le jardin du gouvernement de Ste Suzanne ; mais rien ne vient encore. Il est vrai qu'elles n'ont été mises en terre que depuis très peu de temps.

Je suis etc.

\* \* \*